Conseil du 20^e arrondissement du 9 novembre

Sur proposition de Danielle Simonnet et Laurent Sorel, du groupe France insoumise 20e

Vœu en soutien à la grève des agents de l'Aide sociale à l'enfance

Considérant que les agents de la protection de l'enfance de Paris se sont mis en grève le 20 octobre, suite à la dégradation de leurs conditions de travail, qui s'est traduit par l'agression d'une de leurs collègues dans les locaux de l'ASE du 20^e arrondissement;

Considérant qu'ils étaient près d'une centaine d'agents de plusieurs services rassemblés vendredi 21 octobre devant les locaux de l'ASE du 20^e, puis jeudi 27 octobre devant les locaux de l'ASE situés Quai de la Rapée ;

Considérant que pourtant, les professionnels ont sonné l'alerte auprès de la Direction de la solidarité de la Ville de Paris depuis des mois sur le danger à la fois de souffrance des agents et de maltraitance institutionnelle potentielle pour les enfants ;

Considérant que l'insuffisance de solutions accordées dans la prise en charge des enfants conduit des jeunes à devoir attendre des heures dans les locaux de l'ASE, ce qui constitue une violence à leur encontre, source de fortes tensions et que de multiples incidents graves se sont déjà produits ;

Considérant que, face à cette dégradation constante de leur situation professionnelle, elles et ils exigent de meilleures conditions de travail : une augmentation des possibilités d'accueil, la création de postes pour les travailleur-euses sociaux, le respect et la reconnaissance du temps de travail réellement effectué ou encore l'extension de la prime Ségur à tous les agent-es qui travaillent au sein de leur service ;

Considérant que leurs revendications sont celles de tous les professionnels de la Protection de l'Enfance sur l'ensemble du territoire ;

Considérant l'attachement de notre collectivité à la protection de l'enfance, et à garantir aux agents de bonnes conditions de travail ;

Sur proposition de Danielle Simonnet et Laurent Sorel, du groupe France insoumise 20°, le Conseil du 20° arrondissement :

- exprime son soutien à la grève des agents de l'Aide Sociale à l'enfance,
- interpelle le gouvernement pour demander une augmentation des moyens dédiés à la protection de l'enfance, notamment par une hausse des dotations aux collectivités qui en ont la compétence (avec le double objectif de garantir la protection de chaque enfant et l'amélioration des conditions de travail et de rémunération des agents), et en envisageant également la recentralisation de l'Aide sociale à l'enfance dans un service public national,

demande à la Maire de Paris de répondre aux revendications légitimes des agents de l'Aide sociale à l'enfance : augmentation des possibilités d'accueil, création de postes pour les travailleur-euses sociaux, respect et reconnaissance du temps de travail réellement effectué, extension de la prime Ségur à tous les agent-es qui travaillent au sein des services de la protection de l'enfance.